



BULLETIN communal



Un Plan de Mobilité pour notre commune
Ça y est, les activités reprennent !
Des sacs verts fort utiles
Nous sommes tous des piétons

LE COLLÈGE COMMUNAL

Julien BREUER

Bourgmestre

Rue des Trois Burettes, 33

0471/44.92.98

julien.breuer@mont-saint-guibert.be

Gestion du personnel, Police, incendie, sécurité, étrangers, communication, cimetières, finances, nouvelles technologies, emploi, chômage, PME et commerces, développement économique, état civil.

Marie-Céline CHENOT

1^{ère} échevine

Rue Thomas, 11

0476/72.74.01

mc.chenot@mont-saint-guibert.be

Sport, jeunesse, santé, enseignement, égalité des chances, bien-être animal.

Sophie DEHAUT

2^{ème} échevine

Rue du Perriqui, 15

0478/96.76.99

sophie.dehaut@mont-saint-guibert.be

Mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, participation citoyenne, petite enfance, logement, agriculture, cultes.

Patrick BOUCHÉ

3^{ème} échevin

Rue de la Houssière, 20

0491/20.90.99

patrick.bouche@mont-saint-guibert.be

Energie, espaces verts, travaux publics, voiries, patrimoine, monuments et sites.

Viviane MORTIER

4^{ème} échevine

Rue de Corbais, 163

0475/72.30.80

viviane.mortier@mont-saint-guibert.be

Fêtes et cérémonies, culture, troisième âge, tourisme, seniors, jumelage, associations patriotiques.

Françoise DUCHATEAU

Présidente du CPAS

Rue des Sablières 11

0478/92.20.87

francoise.duchateau@cpas-mont-saint-guibert.be

Affaires sociales, intégration sociale, personnes handicapées.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert • 010/65.75.75 – info@mont-saint-guibert.be

Nathalie GATHOT

Directrice générale

nathalie.gathot@mont-saint-guibert.be

Jean-Victor de GRAND RY

Directeur financier

jv.degrandry@mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Mardi : 8h30 - 12h

Jeudi : 8h30 - 12h & 16h30 - 19h (population, cadre de vie)

Samedi : 10h - 12h (population)

LE CPAS

Grand' Rue, 39/1 - 1435 Mont-Saint-Guibert à l'arrière de l'Administration communale
010/65.75.32 - info@cpas-mont-saint-guibert.be

Frédéric LAERMANS

Directeur général

frederic.laermans@cpas-mont-saint-guibert.be

Geoffroy BODART

Directeur financier f.f.

geoffroy.bodart@cpas-mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Jeudi : 8h30 - 12h

PERMANENCES SOCIALES

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h45 - 11h45 (ou sur rendez-vous)

Jeudi : 16h30 - 19h (sauf Juillet et Août)

PÉRIODIQUE OFFICIEL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE MONT-SAINT-GUIBERT

Éditeur responsable : Julien Breuer

Coordination rédactionnelle : Service communication / communication@mont-saint-guibert.be

Grand' Rue N°39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Réalisation : Eeyoo – Dorian Theys

Suivez-nous sur Facebook 

www.mont-saint-guibert.be

SOMMAIRE

- 4 Les brèves communales
- 6 Du renfort à l'Administration communale
- 7 PCM. à quoi sert-il ?
- 8 2022 commence sur les chapeaux de roues !
- 8 Le Service d'Accrochage Scolaire du Brabant wallon (SAS)
- 9 Un agissement suspect dans votre quartier ?
- 10 Exploration du Monde
- 11 Les bons plans lecture
- 12 Le compostage et le mulching (paillage)
Le bien-être animal
La maladie de Lyme
L'accueil de la biodiversité dans le bâti
- 13 Vos sacs verts (déchets organiques) sont utiles !
Un agent constatateur efficace !
- 16 Nous sommes tous des piétons
- 17 Quelle mobilité active choisir ?
- 18 Notre dernier "ancien combattant"
- 20 La maison Croix rouge

BULLETIN COMMUNAL 2022

N° 50 avril – mai
articles à recevoir le 14 mars
N° 51 juin – juillet
articles à recevoir le 16 mai
N° 52 août – septembre
articles à recevoir le 11 juillet
N° 53 octobre – novembre
articles à recevoir le 19 septembre
N° 54 décembre – janvier 2023
articles à recevoir le 14 novembre
Envoyer le tout à
communication@mont-saint-guibert.be

ÉDITO

Avec cette nouvelle année, naît l'espoir de voir s'éloigner cette crise sanitaire qui a tant impacté notre vie sociale. Peu à peu les règles deviennent moins strictes ce qui nous permet de reprendre, entre autres, notre cycle de conférences « à votre santé ». Les thèmes abordés en 2022 seront les cervicalgies, la maladie de Lyme, le diabète et les assuétudes. Bien sûr, à l'évocation du terme « santé », on ne peut s'empêcher d'avoir une pensée pour les familles qui ont été éprouvées. Outre ce cycle santé, différentes conférences citoyennes aux sujets divers auront lieu tout au long de l'année. Parmi ceux-ci, une problématique qui me tient à cœur, le bien-être animal.

Malgré les difficultés de la crise, le service jeunesse n'a cessé de se réinventer pour maintenir ses activités, dans le respect strict des règles sanitaires, que ce soit à l'occasion d'événements ou à travers divers ateliers de formation au permis de conduire ou au baby-sitting ou encore lors de l'organisation des plaines de vacances. Notre volonté cette année est d'aller encore d'avantage à la rencontre des ados en leur proposant des activités mensuelles et en mettant en place un conseil des jeunes pour mener des projets correspondants à leurs réels besoins.

Les responsables de nos clubs sportifs et de nos associations culturelles qui

font face également aux difficultés liées à la pandémie méritent, elles aussi, notre reconnaissance et notre respect.

Niveau sportif, la commune n'est pas en reste. Soucieux de l'environnement et de notre impact énergétique, le centre sportif se modernise avec le remplacement des luminaires par des lampes led. La mise en place d'une récupération d'eau de pluie pour les sanitaires et le placement de panneaux photovoltaïques seront sources d'économie.

Plusieurs projets sont aussi actuellement à l'étude pour essayer de répondre à la demande grandissante de la pratique sportive sur notre entité.

Le projet d'espace multi-sports projeté à Corbais, malheureusement retardé par les méandres administratifs, devrait quant à lui enfin voir le jour cette année. L'aire de jeux sera complétée par l'ajout de deux terrains de pétanque augmentant l'offre sportive.

Enfin pour terminer, nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de la nouvelle plaine de jeux derrière l'ancienne maison communale à Corbais, qui on l'espère, ravira enfants et parents dès le printemps.

Au plaisir de vous y croiser.



Marie-Céline CHENOY

Échevine de la jeunesse, du sport, de la santé, de l'enseignement et du bien-être animal.

LES BRÈVES DES CONSEILS COMMUNAUX

Retrouvez l'intégralité des Conseils communaux sur le site de la commune.

AOÛT 2021

Le cahier des charges et le montant estimé de 29.040,00 €, 21% TVA comprise du marché « Remise en fonction des cloches de l'église de Mont-Saint-Guibert » est validé par le Conseil communal.



À la suite des inondations, les travaux de réparation suivants, par l'entreprise Melin, sont validés :

- réparation de la voirie - rue des Hayeffes, 57.005,52 € TVAC.
- réparation provisoire du trottoir - rue des Hayeffes, 15.848,58 € TVAC.



OCTOBRE 2021

Par suite des inondations, le Conseil communal ratifie la mission de l'entreprise FSContainers :

- La démolition avec évacuation des gravats de l'ancienne école des devoirs clos de la Brasserie le 14 juin 2021, pour un montant de 21.120,00 € TVAC
- La mise à disposition de conteneurs 30m³ avec évacuation de tout venant le 17 juillet 2021 - rue Auguste Lannoye - 1.089,00€ TVAC / le 19 juillet 2021 - rue des Hayeffes - 1.089,00€ TVAC / le 20 juillet 2021 - rue Auguste Lannoye - 1.089,00€ TVAC / le 23 juillet 2021 - rue des Hayeffes - 1.089,00€ TVAC

- Le dégagement d'une conduite de gaz clos de la Brasserie, à la suite d'un risque de fuite d'une conduite moyenne pression + évacuation des gravats de rue en ruine et en date du 19 au 22 juillet 2021, l'évacuation de 7 camions de 20 m³ avec excavation - 6.942,38€ TVAC
- La sécurisation de la berge de l'ancienne école des devoirs clos de la Brasserie, le 25 août 2021 avec la fourniture et pose de 33 tonnes d'enrochement - 2.684,99€ TVAC.



Initiation d'un appel à candidature en vue de sélectionner un candidat gestionnaire de réseau de distribution pour la gestion de la distribution d'électricité sur notre territoire, pour une durée de 20 ans. Le Conseil se réserve le droit d'entendre les candidats ayant remis un dossier de candidature avant l'adoption de la décision visant à proposer un candidat.



Vivaqua souhaite vendre à l'administration communale une parcelle (parking) d'une superficie de 5a 84ca située à la rue de Corbais, section A, numéro 007M2P0000, (face à ComptaPlan), pour la somme de 26 370 €. Ce terrain vague sert de zone de parking mais n'est pas du

tout aménagé en ce sens et donne un accès direct au terrain de foot et à la buvette. De plus, à terme les riverains ne pourront plus tous stationner en voirie d'où l'utilité d'un parking public aménagé à cet endroit.



La Touline, service d'aide aux victimes de violences intrafamiliales sise à Nivelles, souhaite disposer d'un local au sein des communes de zones de police plus éloignées. La zone de police Orne-Thyle en fait partie. Un local sera donc mis à disposition au sein de l'administration communale à raison d'une journée par semaine afin de leur permettre d'assurer la permanence d'un de leurs psychologues.



Le Conseil communal décide de modifier l'article 80 de la partie I du RGP relative à la sûreté, tranquillité, l'ordre public, la propreté et la salubrité publique comme suit : il est interdit de faire fonctionner les robots tondeuses entre 20h et 7h afin de protéger les petits animaux nocturnes, notamment les jeunes hérissons.



La modification budgétaire MB2/2021 est acceptée comme suit :

Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice	9.741.398,92 €	1.930.888,74€
Dépenses totales exercice	9.655.248,30 €	6.328.900,38€
Boni / Mali exercice	86.150,62 €	-4.398.011,64€
Recettes exercices antérieurs	1.115.506,39 €	279.467,57€
Dépenses exercices antérieurs	350.752,15 €	92.524,79€
Prélèvements en recettes	600.000,00 €	4.498.708,17€
Prélèvements en dépenses	1.396.461,31 €	287.639,31€
Recettes globales	11.456.905,31 €	6.709.064,48€
Dépenses globales	11.402.461,76 €	6.709.064,48€
Boni / Mali global	54.443,55 €	0,00 €

Montants des dotations issues du budget des entités consolidées et approuvées par l'autorité de tutelle

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle
CPAS	855.000,00 €
Fabriques d'église de Mont-St-Guibert	21.781,84 €
Fabriques d'église de Corbais	12.834,71 €
Fabriques d'église d'Héviliers	9.198,64 €
Fabriques d'église de Wavre (Temple)	508,19 €
Zone de Police	795.500,00 €
Zone de secours	304.196,09 €

Budget participatif

15.000,00 €

Les fabriques d'église remettent leur budget 2022 qui sont approuvés comme tel :

	Recettes	Dépenses
Corbais	27.621,00 €	27.621,00 €
Hévillers	20.370 €	20.370 €
Mont-Saint-Guibert	26.558 €	26.558 €
Église protestante de Wavre	13.034 €	13.034 €

NOVEMBRE 2021

Le conseil communal approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché "Création d'un espace multisport à Corbais" pour un montant de 143.584,65€, 21% TVA comprise.



Afin de rénover le bâtiment de l'ancienne crèche des Hironnelles à Corbais, le cloisonnement de la mezzanine pour création de deux espaces (personnel et direction) est validé pour un montant de 25.652,42€, 21% TVAC.



Le projet de la "Coulée verte" nécessite de faire des emprises sur certaines parcelles privées. La commune va donc acquérir deux parcelles de 2.777 m² et 84 m² appartenant aux Collèges et instituts archiépiscopaux de la Province de Brabant asbl, en vue d'y faire aménager un cheminement de type "mode doux" appelé ici "La Coulée verte" pour un montant de 45.776,00€.



Déchets : notre commune doit transmettre le calcul du coût-vérité budget 2022 au Département Sols et Déchets (DGO3). Les recettes prévisionnelles pour 2022, dans les conditions actuelles, sont estimées à 450.180,00€ et les dépenses prévisionnelles pour 2021 sont estimées à 445.500,00€. Ce qui engendre un taux de couverture du coût-vérité budget 2020 pour notre commune de 101% et est approuvé par le Conseil communal. Et la taxe 2022 est fixée comme suit par logement :

- un ménage composé d'une personne : 50€
- un ménage composé de deux personnes : 75€
- un ménage composé de trois personnes : 95€

- un ménage composé de quatre personnes : 110€
- un ménage composé de cinq personnes et plus : 120€
- Les secondes résidences : 100€.
- Lorsqu'il y a occupation par un ménage faisant appel à une société privée pour la collecte de ses déchets résiduels : 25€.

Le prix des sacs de 30 L, 60 L et 90 L sont respectivement fixés à 0,60 €, 1,20 € et 1,80 € pièce. Le prix des sacs de 30 L destiné à la collecte des déchets organiques est fixé à 0,20 €. Les sacs sont vendus par rouleaux de 10 pièces par les commerçants locaux conventionnés. S'il reste des sacs de 100 L du précédent marché, ils seront vendus au prix des sacs de 90 L, à savoir 1,80 € jusqu'à épuisement du stock.



Le Conseil communal approuve l'adhésion à la démarche Zéro Déchet de la région et propose les actions suivantes pour 2022 :

- mise en place de compost de quartier et valorisation des broyats communaux comme structurant
- revalorisation du vieux matériel électrique de la commune
- convention pour la collecte des bouchons avec l'association Horizon Neuf ;
- reconduction de la convention de collecte des encombrants à domicile (PST IV.2.2)
- mise en place d'actions d'information, d'animation et de formation (ateliers Zéro Déchet)
- mise en place d'une donnerie

Et il charge la CCEDD d'accompagner la démarche en :

- émettant un avis sur les actions et les indicateurs proposés par le collège ;
- proposant d'autres actions supplémentaires à réaliser



Considérant les intérêts multiples de la mise en place de bandes enherbées au sein de terres cultivées, à savoir :

- lutter contre l'érosion des sols
- faciliter l'entretien des haies communales
- maintenir une culture (l'herbe est fauchée et exploitée)
- augmenter la (bio)diversité
- promouvoir l'auto-suffisance alimentaire pour les agriculteurs pratiquant culture et élevage et les recommandations du GISER de placer ces bandes aux endroits suivants : la rue d'Alvau et la rue de la Source : 50 m, la rue de Blanmont : 50 m, le chemin de Chastre: 300 m, la rue de Bayau et le chemin Tollet : 2.000 m, le bassin d'orage du Linchet: 1.400 m, le chemin de l'Arbre du Tiège : 700 m, la rue de la Houssière : 2.000 m, le bassin d'orage du Perriqui : 200 m, la rue des Tilleuls : 500 m, la rue de l'Ornoy : 2.500 m, le bassin d'orage des Hayeffes : 800 m, le bassin d'orage du Christ du Quewet : 1.000 m et considérant les longueurs de bandes enherbées pouvant être mises en place le long de certaines haies, non reprises dans les recommandations du GISER à savoir : rue du Petit Baty : 200 m, rue du Baty : 1.400 m, chemin du Captage : 250 m, rue du Chenoy : 700 m, rue de Nivelles : 800 m, rue de Corbais 200 m. **Ceci porte la longueur totale de bandes enherbées à mettre en place à environ 15 km !**

Le Conseil communal accorde une prime aux agriculteurs pour la mise en place et/ou l'entretien de bandes enherbées et/ou fleuries fixée à 0,08 € par m² et par an de bandes enherbées et 0,12 € par m² et par an de bandes fleuries.

Du renfort à l'Administration communale

En 2021, de nouveaux collègues ont rejoint les équipes de l'administration communale. Bienvenue à eux !

👍 Renfort ouvrier



Robert Loppe
Depuis le 5 mai 2021
- ouvrier

Dans notre commune depuis toujours, Robert y réside avec sa compagne et ses deux enfants. Il aime passer du temps en famille mais aussi avec ses amis. C'est un grand amateur de football. Ce qu'il apprécie dans son travail en tant qu'ouvrier ? Il aime la polyvalence des tâches qui sont demandées. Et il apprécie particulièrement les travaux d'électricité et de peinture où il excelle.

👍 Renfort à Héவில்லens



Steve Cammaerts
Depuis le 15 mars 2021 - ouvrier

Habitant de Corbais, Steve a une qualification en peinture. Entre jouer à la pétanque et faire de la course à pied, c'est un cinéphile passionné et un amateur de jeux vidéo. Il déteste cuisiner mais ... adore manger. Il apprécie aussi se promener calmement dans notre commune au rythme lent de sa petite fille de 5 ans.



Kevin Motte
Depuis le 8 mars 2021 - ouvrier

Tous nos ouvriers sont polyvalents mais Kevin a - en plus - une formation en « bâtiments et espaces verts ». Il apprécie le travail à l'extérieur, par tous les temps. Guibertin depuis 10 ans, c'est un adepte des jeux vidéo et il a même une chaîne YouTube et Twitch pour les connaisseurs. Il réalise donc de nombreux montages vidéo, adore les soirées entre copains. Bref, il est « chill ».

👍 Renfort jardin



Bryan Roch
Depuis le 9 août 2021 - ouvrier qualifié « parcs et jardins »
(contrat de remplacement)

Originaire de Mont-Saint-Guibert, Bryan a 23 ans. C'est un grand passionné de motocross et de sport moteur. Au sein de la commune, il aime le contact avec les gens, la polyvalence du travail et la complicité entre collègues. Il travaille dans la cellule « espaces verts ».



Aroul Naeye
Depuis le 13 septembre 2021 - ouvrier qualifié « parcs et jardins »

Ayant une longue expérience et qualification dans l'aménagement paysagé de parcs et jardins, il aime rendre notre commune agréable. Aroul est un passionné de lectures surtout tout ce qui concerne l'histoire des civilisations anciennes. Il affectionne le travail au grand air la journée. C'est un curieux de nature et il apprécie découvrir les plantes et toutes les possibilités d'utilisations qu'elles nous offrent.



Patrick Cuypers
Depuis le 4 octobre 2021 - ouvrier qualifié « parcs et jardins »

Habitant de Chaumont-Gistoux avec sa compagne et sa fille de 1 ½ ans, Patrick est de nature joviale et consciencieuse ce qui l'amène à faire les choses bien et à fond. Il est aussi sportif ! Depuis le mois d'octobre, il est heureux de faire partie de l'équipe technique de la commune de Mont-Saint-Guibert. Son travail consiste à entretenir les espaces verts et à maintenir notre belle commune propre. Il remercie les citoyens pour leur confiance.



Mathieu Pigeolet
Depuis le 5 octobre 2021 - ouvrier qualifié « parcs et jardins »
(contrat de remplacement)

Mathieu a 35 ans et est papa de 2 enfants. Ses passions sont la pêche et le bricolage. Dans notre commune, Mathieu s'occupe en particulier de la conduite des camions et est opérateur d'engins.

👍 Renfort entretien



Amina Haji Hasan
Depuis le 19 octobre 2021 - Technicienne de surface (contrat de remplacement)

Syrienne, Amina est arrivée avec sa famille en Belgique il y a 7 ans. Habitante de notre commune, elle adore cuisiner - notamment le Kebab (plat syrien typique). Elle travaille en chantant sur les airs de Julio Iglesias, son chanteur préféré. Débutant son travail à 7h à la commune, c'est son mari qui s'occupe de ses 4 enfants le matin. Souriante et joviale, Amina est une vraie fée du logis !



Aicha Fiqh
Depuis le 16 décembre 2020 - Technicienne de surface

D'origine marocaine, Aicha vit en Belgique depuis 2009. Avec ses 4 enfants, elle aime se promener. Elle adore la nature, la mer et les fleurs. Elle réalise des petits gâteaux délicieux qu'elle partage volontiers avec ses collègues. Elle débute aussi son travail à la commune à 7h et prépare donc tout la veille pour que son fils de 14 ans puisse aisément s'occuper de ses frères. Une réelle organisation au quotidien qu'elle applique aussi dans ses tâches communales avec gentillesse.



Notre commune bénéficie d'un PCM. À quoi sert-il ?

Son utilité

Reflète des ambitions, de la stratégie et de la politique de mobilité sur une période déterminée, **le plan communal de mobilité (PCM) est un outil indispensable** à l'échelle d'une commune. C'est un document d'orientation de

l'organisation et de la gestion des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité aux lieux de vie à l'échelle de la commune. C'est un cadre et une volonté d'information, de sensibilisation, de concertation et de coordination des acteurs locaux.

Il propose une vision globale et approfondie de la mobilité sur l'ensemble de la commune et définit des actions stratégiques.

Trois phases successives :

Phase 1

L'établissement d'un **diagnostic** de la situation existante

La phase 2 a fixé

les objectifs suivants :

- Renforcer **l'accessibilité** aux différentes parties du territoire communal
- Améliorer **la sécurité** routière pour tous, et en particulier celle des modes actifs
- Améliorer **la qualité de vie** en diminuant les nuisances dues au trafic, en améliorant la qualité et la convivialité des espaces publics et en développant un maillage efficace des cheminements actifs (piéton, cycliste, ...).
- Permettre le **développement harmonieux** de la commune, en conciliant les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de mobilité.

Et la phase 3 a dégagé :

4 volets intermodaux

piéton et PMR / cyclable / transports en commun / routier

Phase 2

La définition d'**objectifs**

5 volets thématiques

stationnement / mobilité scolaire / amélioration de la qualité de vie dans les centres / nouveaux services de mobilité / développement territorial et urbanisme

6 fiches détails

- D1 : Mise en place d'une rue scolaire rue des Hayeffes
- D2 : Entrée de village et trafic de transit
- D3 : Coordination des projets
- D4 : Carrefour N4 – rue de Corbais
- D5 : Plan de circulation du centre-bourg et tunnel de la Fosse
- D6 : **Plan cyclable et plan de stationnement**

La fiche D6 Plan cyclable et stationnement a été travaillée longuement avec les différents acteurs : Collège, comité technique, CCATM.

C'est un bureau externe (Engie -

Phase 3

L'établissement de **propositions concrètes** pour l'amélioration de la mobilité

Tractebel) qui a aidé notre commune durant plusieurs années afin d'aboutir à cette phase 3 terminale. Le projet final a été soumis à la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) et à la Commission technique, pour avis. Il devrait passer au Conseil communal fin février.

Et maintenant ?

Le PCM sera ensuite présenté aux citoyens et fera l'objet d'une **enquête publique** où chacun pourra venir consulter les informations et donner son avis. Les remarques citoyennes émises lors de l'enquête publique seront soumises aux instances politiques qui les valideront (ou non) et le PCM sera finalisé.



Soyez donc vigilants et actifs lors de l'enquête publique car **il est important que vous donniez votre avis** sur ces propositions d'aménagement de notre belle commune.

2022 commence sur les chapeaux de roues !

L'équipe du service jeunesse s'attèle à la préparation des activités annuelles.

Cette année, les adolescents seront à l'honneur avec différents projets qui leur seront entièrement dédiés. Concrètement, cela se traduit par :

- **Des activités mensuelles** gratuites dès le mois d'avril.
- **Une formation gratuite au permis de conduire.**
- Une opportunité de **job étudiant** dans le cadre du projet "été solidaire" (du 4 au 15 juillet 2022).
- **Deux semaines de stages sportifs** et variés (du 18 au 29 juillet 2022).
- La mise en place d'un **conseil consultatif des jeunes** pour représenter les jeunes de l'entité et développer des projets en faveur de la collectivité.

L'avis des jeunes étant capital pour le service jeunesse, un sondage en ligne ainsi qu'un courrier individuel leur sera adressé dans les prochaines semaines.

Vous avez entre 13 et 18 ans ?

Gardez un œil sur votre boîte aux lettres.

Les enfants de moins de 12 ans ne sont bien entendu pas oubliés pour autant !

Plaines de vacances et événements variés ponctueront agréablement l'année.

Le prochain événement sera d'ailleurs l'organisation des **festivités de Pâques** qui se dérouleront du 4 au 17 avril 2022.

Deux semaines de folie durant lesquelles les familles pourront prendre part à différentes épreuves thématiques. Du parcours conté parsemé de défis à la palpitante chasse aux œufs d'or sur les 3 entités de la commune, il y en aura assurément pour tous les goûts.

N'hésitez pas à suivre l'actualité du service Jeunesse sur le site internet et la page Facebook de la commune de Mont-Saint-Guibert.

Formation permis de conduire théorique B

Guibertin entre 16 et 25 ans, tu as envie de passer et **réussir ton permis théorique B ?**

Le service jeunesse t'offre **une formation de 12 heures** pour t'y préparer. Via des projections,

interactions avec des séances de questions-réponses, simulations d'examen, tu seras encadré par un professionnel durant 4 séances de 3h. La participation à chaque module est obligatoire.

Lieu :

Administration communale
Grand' Rue 39
1435 Mont-Saint-Guibert
Inscris-toi dès aujourd'hui
en envoyant un mail à
servicejeunesse@mont-saint-guibert.be

Dates prévues

31 mars : 16h30-19h30
2 avril : 10h-13h
7 avril 16h30-19h30
13 avril : 14h-17h

Le Service d'Accrochage Scolaire du Brabant wallon (SAS)

Ce service est une asbl qui lutte contre le décrochage scolaire. Sa mission est d'apporter une aide sociale, éducative et pédagogique aux jeunes en situation de décrochage scolaire et à leur famille.

Il travaille **sur base volontaire** des jeunes et avec l'accord de leurs représentants légaux. Il collabore avec différents partenaires, scolaires et autres, afin d'accompagner au mieux les jeunes dans la recherche de solutions à leurs difficultés.

Le SAS estime qu'un ado en décrochage est un jeune qui :

- ne fréquente plus l'école
- a été exclu
- est toujours inscrit mais vit une situation de crise ne lui permettant plus d'y être bien
- n'est inscrit dans aucun établissement scolaire et n'est pas instruit à domicile
- approche de sa majorité et souhaite réfléchir à un projet scolaire et/ou professionnel
- ne trouve plus de sens dans l'apprentissage
- vit des difficultés l'empêchant de se concentrer sur sa scolarité
- a besoin de faire une pause dans sa scolarité

Il propose aux jeunes des expériences collectives au cours desquelles ils pourront se questionner sur leurs interactions, leur relation au cadre et leur rapport aux autres. Il offre un accompagnement aux jeunes proches de la majorité et/ou intéressés par l'enseignement en alternance. Il propose une expérience plus individualisée permettant aux jeunes ayant un comportement d'évitement physique de l'école, de mener une réflexion globale sur leur scolarité, leur vie sociale et familiale.

Plus d'informations :

www.sasbrabantwallon.be
Heures d'ouverture :
Lu, Ma, Je : 8h30 ▶ 16h30
et Me, Ve : 8h30 ▶ 15h

T.: 010 247 999 et asblsasbw@gmail.com
Rue des fontaines, 18-20 à 1300 Wavre

Pâques 2022

Deux types d'activités - étalées sur les deux semaines des vacances de printemps - seront proposées pour permettre à chaque famille de réaliser celle qui lui conviendra le mieux. Mais les familles auront bien sûr la possibilité de les combiner si elles le souhaitent.

Activité 1

Chasse aux œufs d'or sur l'ensemble des 3 entités guibertines avec 20 œufs d'or qui seront cachés dans la commune. A la clé, lors de la découverte d'un œuf : un cadeau pour la famille. Il sera interdit de ramasser 2 œufs en or.



Activité 2

Balade suivant un trajet déterminé et balisée par le service Jeunesse. Avec un après-midi spécial le mercredi 06 avril autour d'un événement sur le parcours. La réalisation de cette activité octroie un sachet d'œufs en chocolat par enfant.

Les infos seront publiées en temps utiles sur le site et la page Facebook de notre commune.

Police



Un agissement suspect dans votre quartier ?

Comment réagir ? Que faire ?

Voici quelques pistes pour transmettre au mieux les informations aux services de police.

Si vous constatez un agissement suspect dans votre quartier (véhicule / personnes qui rôdent dans la rue - démarcheurs - faux agents des eaux / policiers - personnes présentes (non-propriétaire) dans un jardin voisin...), **appelez le 101 IMMEDIATEMENT.**

Lors de cet appel - sans vous mettre en danger - communiquez le plus d'éléments à l'opérateur téléphonique.

Et notamment :

- Le nombre de personnes : hommes et/ou femmes
- La direction de fuite : vers telle rue...
- Le moyen de fuite : à pied, vélo, moto, voiture
- La description de la tenue vestimentaire : couleur des vêtements par exemple
- S'ils portaient quelque chose : sac à dos, valise, sac à main, etc.
- La description physique : âge, taille...
- La corpulence : normale, maigre, corpulent
- La couleur des cheveux : clairs, foncés, ... et le type de cheveux : courts, longs
- D'autres détails tels que barbe, moustache, lunettes ... seront précieux.

Si vous avez discuté / eu un contact avec les suspects, communiquez la langue dans laquelle ils vous ont répondu, s'il y avait un accent, ce dont vous avez parlé. Si vous avez constaté la présence d'un véhicule suspect, communiquez la couleur du véhicule, sa plaque d'immatriculation (même partielle), la marque, etc ...

Cela permettra aux équipes sur le terrain (avisées par radio par l'opérateur) de recevoir une information rapide et la plus complète possible pour tenter d'interpeller les personnes / le véhicule et procéder au contrôle.

Merci de votre contribution.

Les dimanches du cinéma

Les dimanches du cinéma se poursuivent pour le plaisir de tous.
Voici une série de films magnifiques, tantôt drôles, tantôt touchants.

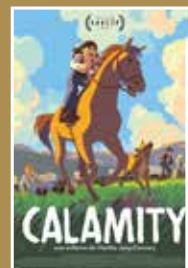
Dimanche 13 mars - Salle du Collège des Hayeffes

• 15h30 dès 6 ans : **Calamity**

1863, États-Unis d'Amérique, dans un convoi qui progresse vers l'Ouest, le père de Martha Jane se blesse. C'est elle qui doit conduire le chariot familial et soigner les chevaux. Un joli dessin animé sur la tolérance et la liberté des femmes.

• 18h pour les grands : **Gravity**

Une œuvre à couper le souffle dans laquelle le docteur Ryan Stone (Sandra Bullock) et l'astronaute Matt Kowalski (Georges Clooney) vont devoir survivre dans l'immensité assourdissante du vide spatial de l'espace.



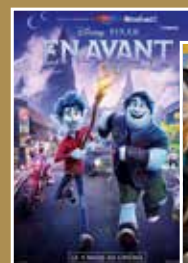
Dimanche 3 avril - Salle des Loisirs

• 15h30 dès 8 ans : **En Avant**

Dans la banlieue d'un univers imaginaire, deux frères elfes se lancent dans une quête extraordinaire pour découvrir s'il reste encore un peu de magie dans le monde...

• 18h pour les grands : **Le voyage du docteur Doolittle**

La formidable histoire de l'extravagant docteur Doolittle qui, pour sauver la jeune reine Victoria, va traverser le monde en direction d'une île mythique accompagnés de ses fidèles animaux parlants !



Réservation obligatoire par mail à culture@mont-saint-guibert.be ou téléphone au 010 65 35 08.
Chaque groupe d'enfants doit être accompagné d'au moins un adulte responsable.
Nous vous attendons nombreux.

Exploration du Monde

// 27 mars 2022 « 7 jours à Rome »



Ce film documentaire explore la Rome contemporaine en 7 jours autour de 7 thèmes essentiels qui caractérisent aujourd'hui les romains et leur art de vivre. Aux références incontournables, s'intègrent des rencontres et des découvertes inattendues. Les traces du passé se

déclinent au présent. Les séquences s'enchaînent les unes aux autres avec fluidité. C'est un document d'aujourd'hui qui pose un regard bienveillant sur l'image d'éternité du berceau de la civilisation.

Présenté par Philippe Soreil

Présentateur télé et radio pendant plus de 35 ans, il a un commun dénominateur à travers tout ce qu'il a fait : la nature et l'homme. Il a présenté plus de 1000 projections-conférences de ses films documentaires dans les grands circuits en Belgique, en France, en Suisse, au Québec ...

Quand ?

Dimanche 27 mars 2022 – 15h

Où ?

Salle du Conseil
Administration communale
Grand' Rue 39
1435 Mont-Saint-Guibert

**Entrée libre mais
réservation obligatoire**
culture@mont-saint-guibert.be

Prochaine séance

24 avril 2022 « Cuba »

Ces ouvrages ainsi que des milliers de livres sont à votre disposition à la bibliothèque communale. Profitez-en !

Bibliothèque communale - à l'arrière de la maison communale - Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Mardi de 16h à 18h30 (sauf en juillet et août) - Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 16h à 18h30 - Samedi de 9h30 à 12h30 (jusqu'à 13h30 en été)

Les bons plans lecture

Voici les conseils de nos bibliothécaires avec des ouvrages que vous pourrez emprunter chez elles.

POUR LES GRANDS



Ce qui reste : récit de Nicole Malinconi, aux éditions Les Impressions Nouvelles

Le livre se compose de nombreux chapitres courts racontés dirait-on par un frère et une sœur. Ils parlent de leurs parents qui ont commencé leur vie d'adultes durant la guerre 40-45. Chaque chapitre évoque un aspect de la vie quotidienne dans une famille ordinaire, comme les soins aux enfants, le ménage, le rôle essentiel de la mère, le travail du père à l'extérieur et le seul salaire, la petite enfance, l'école, les occupations de chaque jour etc. Mais c'est bien plus qu'une énumération car l'auteure a une écriture fluide et agréable sans négliger la réflexion sur l'évolution rapide du progrès et des mentalités.

POUR LES GRANDS



Les Petits Plats dans les grands de Dominique Costermans chez Weyrich Edition.

L'auteure évoque des souvenirs d'enfance et de l'âge adulte, puisés dans un moment culinaire. L'idée du livre est celle de la transmission à sa fille, qui lui avait demandé pourquoi elle ne notait pas ses recettes dans un cahier, « comme les autres mères ». L'auteure découvre avec bonheur les carnets de trois cuisinières-écrivaines, Marie Delcourt, Marguerite Duras et Claire Lejeune et ainsi prend goût à explorer ingrédients et recettes, puis à raconter toutes sortes d'épisodes reliés à un mets. L'écriture est très vivante et l'évocation de certains plats rappellera sûrement des souvenirs aux lecteurs ! Quelques recettes émaillent le texte.

POUR LES GRANDS



Le Petit Bois de Lauzelle Illustré : Conversations avec Jean-Claude Mangeot, aux Presses Universitaires de Louvain

Nos bibliothécaires vous conseillent aussi un beau livre consacré au Bois de Lauzelle, si beau et proche de chez nous et où 100 000 promeneurs déambulent annuellement.

Après une introduction historique et quelques perspectives sur sa planification et son ouverture sociétale, son garde-forestier (maintenant jeune retraité) le présente aux lecteurs. De très nombreuses photographies prises par des promeneurs, étudiants, membres de l'UCL ainsi que le photographe nature Robert Henno l'illustrent. Une belle découverte !

Un sac pour vous à la bibliothèque

Lors de votre emprunt à la bibliothèque, vous recevrez un joli petit sac en toile.

Destiné à mettre vos ouvrages empruntés, il pourra aussi vous servir dans d'autres occasions.

Un sac par membre de la famille sera distribué lors de vos passages.

Venez le chercher !



POUR LES JEUNES

Dans la combi de Thomas Pesquet de Marion Montaigne, chez Dargaud



Cette bande dessinée bien épaisse de 204 pages, présente aux lecteurs le parcours passionnant de l'astronaute Thomas Pesquet. Pourquoi lui ? Comment se prépare-t-il ? A-t-il peur ? A travers les sept ans d'entraînement que doit faire un astronaute on entre vraiment dans le monde de ces hommes et de ces femmes qui travaillent dans une station spatiale, avec beaucoup de détails scientifiques sur l'espace et les équipements. L'auteure raconte avec humour le parcours de ce héros depuis sa sélection, puis sa formation jusqu'à sa mission dans l'ISS et son retour sur Terre. Un ouvrage riche et bien documenté car l'auteure a également eu des entretiens avec Thomas Pesquet lui-même.



CYCLE DE CONFÉRENCES

Les conférences ont lieu
à la Salle du Conseil communal
Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert.
Elles sont gratuites mais une réservation
est nécessaire via téléphone
010 653 515 ou mail à
citoyennete@mont-saint-guibert.be

Le compostage et le mulching (paillage)

// Mardi 15 mars à 19h30



Les petits déchets de jardin ajoutés à nos
déchets de cuisine constituent environ 40 % du
volume de nos sacs payants.

L'intérêt du compostage à domicile et du paillage
(mulching) est multiple :

- en compostant et en mulchant, vous utiliserez
moins de sacs payants
- vous vous déplacerez moins vers le recyparc
- vous produirez un excellent « amendement-
engrais » pour toutes vos plantations.

En participant à cette conférence-débat très
concrète et pratique, vous découvrirez tous
les trucs et astuces qui vous permettront de
composter tous ces déchets à domicile.

Conférence et débat avec Vincent Gobbe (une
initiative de la Province du BW)



Le bien-être animal

// Mardi 19 avril à 19h30



Chaque année, l'asbl Sans collier sauve plus de 1800 chats et
chiens.

Existant depuis 1972 et avec près de 260 bénévoles, l'objectif
de cette association est d'améliorer les relations entre l'homme
et l'animal, en tenant compte de leur bien-être réciproque et
de la place de l'animal dans la société. Sauvetage, éducation
et sensibilisation, pression sur le politique pour faire évoluer la
législation, contrôle pour répondre à la maltraitance animale, ...
les tâches sont variées et nombreuses.

Lors de cette conférence, venez découvrir et échanger sur

- L'histoire du bien-être animal
- Le bien-être animal en Wallonie : législation, acteurs,
problématiques structurelles
- De la théorie à la pratique : l'implication en tant que citoyen,
l'acquisition, l'adoption, les démarches personnelles

Intervenant : Sébastien de Jonge, Directeur de Sans collier asbl

La maladie de Lyme

// Mardi 17 mai à 19h30



Cette maladie infectieuse est souvent contractée à la suite de la
morsure d'une tique qui s'est nourrie d'un hôte infecté. De légère
à grave, cette maladie peut atteindre des formes chroniques
ravivant d'anciennes infections, comme la varicelle ou le zona.
De même, des infections mineures, qui passent pratiquement
inaperçues chez des personnes en bonne santé, peuvent
entraîner des complications chez les patients atteints de la
maladie de Lyme.

Venez donc vous informer sur cette maladie et comprendre
comment la détecter.

Intervenant : Sonia Boulanger de Time for lyme

L'accueil de la biodiversité dans le bâti



// Mardi 21 juin à 19h30

Le village est un écosystème dans lequel surfaces bâties et
nature cherchent un certain équilibre.

Tout projet architectural peut accueillir et stimuler la biodiversité de
diverses manières : végétalisation des espaces, perméabilisation
des abords mais aussi aménagements favorables à la faune et à
la flore... Autant d'aspects qui participent à la reconnexion du bâti
au maillage vert et bleu.

Une séance riche en exemples concrets et en échanges de
bonnes pratiques pour qu'humain et nature se reconnectent.

Intervenant : Didier Samyn de Natagora

Vos sacs verts (déchets organiques) sont utiles !

La généralisation du tri des déchets organiques **sera imposée d'ici fin 2023**. C'est un sacré défi car les déchets organiques représentent près d'1/3 de notre poubelle d'ordures ménagères non triées.

Lorsque nous jetons ces déchets organiques avec les déchets résiduels, ils sont brûlés. Mais, comme ils sont très humides, ils diminuent le rendement énergétique de l'installation. S'ils sont correctement triés, ils sont utilisés pour créer du biogaz utilisé dans un moteur à gaz pour produire de l'électricité, de la chaleur et du digestat pour le compost.

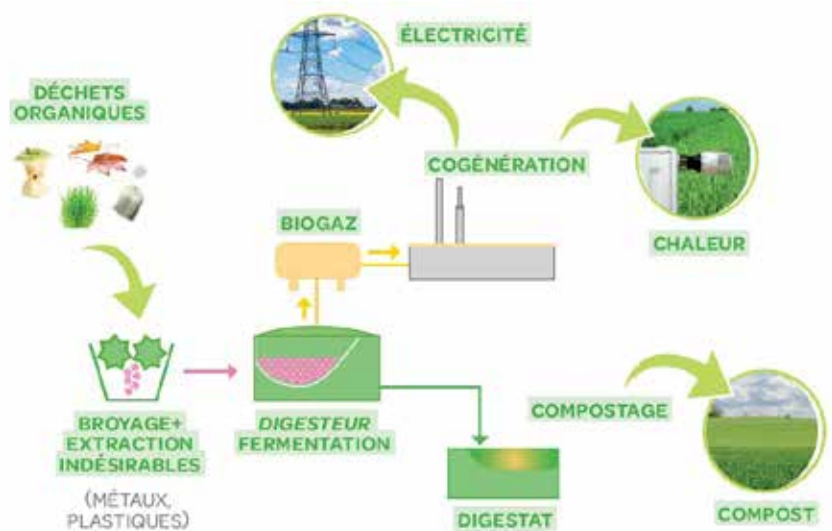
Quelques conseils car les sacs verts se dégradent avec le temps :

- Placez vos déchets dans un seau avec un couvercle et attendez la veille de la collecte pour les transférer dans le sac vert compostable.

- Pour éviter le « jus » dans vos déchets organiques, laissez égoutter vos restes alimentaires fort humides dans une passette.
- La veille de la collecte, videz vos déchets organiques dans le sac compostable et placez-le bien en vue sur votre trottoir.

- Si vous avez la chance d'avoir un jardin, n'hésitez pas à y composter vos déchets organiques.

Plus d'informations sur
www.inbw.be/collecte-de-dechets-organiques



Avec l'extrait de rôle pour la taxe déchet 2022, vous recevrez un bon pour un rouleau de sacs verts organiques gratuits à venir retirer à la commune. Les rouleaux de sacs verts organiques sont en vente dans tous les commerces de la commune.



Un agent constatateur efficace !

Ce début d'année nous permet de faire le bilan des actions de notre agent constatateur, Olivier BOUVIN, pour l'année 2021 écoulée.

132 dossiers ont été traités, dont 101 ont été résolus ! Les infractions sont diverses mais les plus fréquentes sont :

- Les infractions urbanistiques (défaut de permis, travaux contraires au permis...)
- Les dépôts clandestins (dépôts de déchets ménagers, déchets verts...)
- Entretien de propriétés (haies non taillées débordant sur le domaine public)
- Atteintes aux cours d'eau (déchets dans les cours d'eau, aménagement illégal des berges...)

Notre agent constatateur en profite

donc pour rappeler quelques infos utiles et importantes, à savoir :

- 1) Lorsque vous envisagez des travaux, prenez le temps de :
 - a. Parcourir votre permis d'urbanisme
 - b. Parcourir la liste des travaux exonérés de permis (liste disponible dans le CoDT en ligne)
 - c. Vous renseigner auprès du service urbanisme de votre commune si vous avez un doute.
- 2) Les dépôts clandestins sur le domaine public peuvent vous coûter très cher. Le parc à conteneurs est là pour vous décharger de vos encombrants.
- 3) L'entretien de vos jardins et haies est de votre responsabilité ! Il convient d'effectuer au minimum deux entretiens par an pour éviter

que la végétation n'empiète sur le domaine public ou chez vos voisins.

- 4) Même si les cours d'eau ont des gestionnaires différents, une règle est commune : le gestionnaire dispose d'une zone de 6 m depuis la crête de berge pour faire passer des machines et entretenir le cours d'eau (curage par exemple). Cette zone doit donc **être libre** de toute plantation, de tout abri (pour animaux ou chalet), de tout aménagement et de tout déchet.

Tâchons donc de collaborer ensemble en 2022 pour améliorer notre cadre de vie !

www.mont-saint-guibert.be



PROVINCE DE Brabant Wallon

Arrondissement de Nivelles

Commune de Mont-Saint-Guibert

Enquête Publique : Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN) 2023-2027

Enquête publique

Le Collège Communal informe la population que, les autorités fédérales et régionales vous invitent à participer à l'enquête publique sur le Programme 2023-2027 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN). Ce programme vise à réduire l'utilisation des pesticides et leurs impacts sur l'environnement et la santé publique, au travers d'actions variées (formation, sensibilisation, réglementation, accompagnement, études, etc.), s'adressant aussi bien aux professionnels (agriculture, secteurs verts, public et privé) qu'aux particuliers. Le projet de programme est soumis, à la demande des Gouvernements wallon et fédéral, à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
03 janvier 2022	17 janvier 2022	Grand'Rue 39, 20 mars 2022, 11h	Par courriel : napan@health.fgov.be Par courrier : Dr Ir Vincent Van Bol, SPF Santé Publique, Service Produits Phytos et Fertilisants, Avenue Galilée, 5/2, 1210 Bruxelles.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et un jour par semaine jusqu'à 19 heures à l'adresse reprise ci-dessus sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Environnement (environnement@mont-saint-guibert.be ou 010/65-35-55).

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Les documents soumis à enquête publique sont consultables également sur le site internet : www.pwrp.be/enquetepublique

Tout intéressé peut formuler ses observations directement en ligne, via la plateforme :

<https://napan.monopinion.belgium.be>

Mont-Saint-Guibert, le 03/01/2022.

Par le Collège,

La Directrice Générale
Nathalie GATHOT



La Bourgmestre f.f.,
Marie-Céline CHENOY



2023-2027

Enquête publique jusqu'au 20 mars 2022 : Votre avis nous intéresse !

Les autorités fédérales et régionales vous invitent à participer à l'enquête publique sur le Programme 2023-2027 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN).

Ce programme vise à réduire l'utilisation des pesticides et leurs impacts sur l'environnement et la santé publique, au travers d'actions variées (formation, sensibilisation, réglementation, accompagnement, études, etc.), s'adressant aussi bien aux professionnels (agriculture, secteurs verts, public et privé) qu'aux particuliers.

Avant l'adoption du programme 2023-2027, vous êtes invités

à participer activement, via la plateforme de consultation en ligne napan.monopinion.belgium.be, à l'enquête publique coordonnée sur les ébauches d'actions. Cette plateforme reprend les actions nationales, fédérales et régionales. Il est possible de filtrer par niveau de pouvoir.

Les documents sont aussi consultables à la commune qui peut également recevoir vos observations. N'hésitez pas à prendre contact avec le service Environnement pour plus d'informations :

environnement@mont-saint-guibert.be
ou 010/65.35.55

Vos observations écrites peuvent également être envoyées, pour le 20 mars 2022 au plus tard, à l'adresse suivante : napan@health.fgov.be ou par la poste au Dr Ir Vincent Van Bol, SPF Santé Publique, Service Produits phytopharmaceutiques et Fertilisants, Avenue Galilée, 5/2, 1210 Bruxelles.

Le projet de Programme Wallon de Réduction des Pesticides 2023-2027 (PWRP 3) et le rapport d'incidences environnementales qui le concerne sont consultables sur le site :

www.pwrp.be/enquetepublique.

Nous sommes tous des piétons

A un moment de notre journée, tout le monde est piéton pour aller chercher son pain, se rendre à l'école, marcher jusqu'à la gare ou sa voiture. Le piéton a beaucoup de droits afin d'être protégé mais il a aussi des devoirs. En voici les principaux.

LES DROITS :

- Dans les **zones piétonnes**, les piétons peuvent circuler sur toute la largeur de la voirie. Certains véhicules peuvent aussi y circuler (à l'allure du pas), ainsi que les cyclistes lorsque la signalisation le prévoit.
- Dans les **zones résidentielles et zones de rencontre**, les piétons peuvent utiliser toute la largeur de la voie publique (mais ne peuvent pas entraver la circulation pour autant).
- L'arrêt et le stationnement de véhicules sont **interdits sur les trottoirs** (sauf réglementation locale) et ce, pour que les piétons puissent y circuler sans danger.
- L'arrêt et le stationnement de véhicules sont **interdits sur les passages pour piétons** (même en cas d'embouteillage) et sur la chaussée **à moins de 5m** devant ces passages (pour permettre le contact visuel)
- Un conducteur doit laisser **un espace libre de 1m** entre son véhicule et un piéton sur la chaussée. En dehors des agglomérations, l'espace libre entre le véhicule et le piéton doit être d'au moins 1m50.
- Un piéton qui se trouve sur un passage pour piétons ou qui est sur le point de s'y engager a **toujours priorité**.
- Les engins de déplacement (hoverboard, mono-roue, trottinette

électrique, skateboard, etc) ne peuvent **pas circuler sur le trottoir plus vite qu'à l'allure du pas** (=5 à 6 km/h)

- Les cyclistes ne peuvent **pas circuler sur les trottoirs**, sauf agglomération quand il n'y a pas de piste cyclable (sur le côté droit dans le sens de leur marche uniquement) et sauf les enfants de moins de 10 ans (avec un vélo dont le diamètre des roues est inférieur ou égal à 50 cm). Mais ils doivent néanmoins toujours céder la priorité aux piétons.
- Un conducteur qui veut tourner à gauche ou à droite à un carrefour doit **céder le passage aux piétons** (même s'il n'y a pas de passage pour piétons).

LES DEVOIRS :



D9



D10

- Le piéton **doit circuler sur le trottoir** s'il existe ou sur les parties de la voie publique indiquées par le signal **D9 ou D10**. A défaut, il peut marcher sur la piste cyclable (en cédant le passage aux cyclistes et conducteurs de cyclomoteurs) ou à gauche de la chaussée.
- Il est important de **se rendre visible**, surtout quand il fait sombre.
- Il faut **emprunter le passage pour piétons si celui-ci se trouve à moins de 20m**. S'il n'y a pas de passage à moins de 20m, le piéton peut traverser hors d'un passage mais il n'a pas priorité dans ce cas.
- **Priorité ne signifie pas sécurité** :

même si un piéton a toujours priorité sur un passage pour piétons (ou s'il est sur le point de s'y engager), il est plus sûr d'indiquer clairement ses intentions et de chercher le contact visuel avec les conducteurs avant de traverser. En traversant, il faut continuer de regarder à gauche et à droite car il se peut que des véhicules s'arrêtent dans un sens, mais pas dans l'autre.

- Le piéton doit **respecter les feux de signalisation** quand ils existent ou les injonctions d'un agent qualifié.
- Il est préférable **d'éviter toute occupation qui peut distraire** pendant la marche et, en particulier, en traversant (téléphone portable, écouteurs, etc)
- Il est interdit de franchir **un passage à niveau** quand les feux sont au rouge, quand le signal sonore retentit et quand les barrières ne sont pas totalement remontées.
- Si un obstacle (bus, voitures stationnées, containers, etc) masque la vue, notamment des voiries à 2 bandes de circulation, mieux vaut **s'arrêter à la limite et vérifier** qu'il n'y a pas de véhicule en approche avant de continuer la traversée.

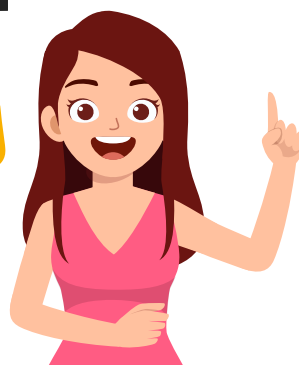
Source : site de la région wallonne - mobilité (<http://mobilite.wallonie.be>)



En 2022, une grande enquête publique aura lieu afin de récolter l'avis des citoyens sur le Plan Communal de Mobilité.

Soyez attentifs !

Les p'tits conseils mobilité de Juju



n°4

Quelle mobilité active choisir ?

Par « **mobilité active** » sont entendus tous les moyens de transports n'ayant pas de moteur thermique et ne produisant aucun gaz à effet de serre. La particularité de ces moyens de transports est qu'ils doivent se partager l'espace public comme les voies cyclables par exemple. Faire le bon choix est important et avoir le bon comportement sur les routes l'est tout autant.

Notre premier allié en mobilité active, c'est **la marche à pied**. En effet, on oublie trop souvent que nos jambes à elles seules peuvent nous transporter sur des courtes distances du quotidien : aller chercher du pain, déposer ses enfants à l'école, etc ...

Pour de plus longues distances, **le vélo** est peut-être le transport le plus

démocratisé. Qu'il soit avec ou sans assistance électrique, il permet de voyager sur des distances courtes à moyennes tout en transportant des courses par exemple ou d'autres personnes (enfants) avec les équipements nécessaires (vélo cargo, remorques, etc.). Pour les rois de la glisse, **le roller ou le skateboard** peuvent être une alternative pour circuler en ville sur des circuits relativement plats.

Aujourd'hui, de nombreuses villes proposent la mise à disposition de **trottinettes électriques**. Vous pouvez aussi acheter la vôtre. Cette alternative permet de parcourir plusieurs kilomètres sans effort, sans encombrement et à moindre coût. Et pour les curieux de nouvelles technologies de nouveaux moyens

de transports existent : **gyroroues, hoverboards**. Faciles à transporter, ils permettent de déambuler dans les rues à la vitesse d'un vélo et sans effort. Ces modes de transport font partie de l'électromobilité.

Quelle que soit la solution que vous choisirez, ayez le bon comportement. Protégez-vous avec un casque et d'autres équipements en fonction du moyen de transport choisi. Partagez l'espace dédié, modérez votre vitesse, gardez les yeux ouverts et anticipez, indiquez vos changements de direction, etc ...

Bonne route à tous !



Notre dernier "ancien combattant"



La fédération nationale des anciens combattants (FNC) regroupait à sa création les personnes ayant obtenu de l'Etat belge le statut de reconnaissance nationale comme « combattant » à l'issue des deux guerres mondiales et de la guerre de Corée. Avec le temps, les différentes sections de la FNC sont composées presque exclusivement de membres sympathisants attachés à la défense de la notion de devoir de mémoire. La section de Mont-Saint-Guibert compte parmi ses nombreux membres un seul ancien combattant (AC) monsieur Georges MALBURNY. Nous tenons à vous le présenter.

Monsieur Georges MALBURNY est né le 3 décembre 1927 à Lonzée, petit village au sud de Gembloux. Son père travaille au charbonnage et sa mère s'occupe de ses neuf enfants. Georges est l'avant-dernier de la fratrie.

Début mai 1940, se souvenant des atrocités lors de première guerre mondiale, la famille décide de quitter Lonzée pour fuir l'envahisseur. Accompagné de deux de ses sœurs et de ses parents, il prend la route à pied en direction du sud de la France. L'exode se termine peu après Saint-

Quentin lorsque l'avant-garde de l'armée allemande dépasse la famille MALBURNY. Georges se souvient du spectacle horrible de la gare de Saint-Quentin en flammes mais aussi de son premier vélo trouvé dans un fossé.

De retour à Lonzée, il est âgé de 13 ans à peine lorsque son père le destine à la mine. Mais sa maman souhaite un autre avenir pour son fils et lui trouve un emploi d'apprenti-cordonnier. Début 1942, elle lui obtient un poste de « porteur d'avis » à la gare de Mont-Saint-Guibert et en 1943 il est transféré à la gare de Gembloux en tant que « téléphoniste ». Il occupera cette fonction jusqu'à la fin des hostilités.

Grâce aux précieux et judicieux conseils de certains de ses chefs, il reprend à cette époque le chemin de l'école et suit en cours du soir une formation générale à l'institut « Vers l'avenir » place Jamblinne de Meux à Bruxelles. Cette formation lui permettra de se présenter durant sa carrière à différents examens et concours mais aussi de découvrir la passion de la lecture.

C'est également à cette période qu'il est approché par un inconnu qui lui demande de communiquer diverses informations sur la circulation des trains. Il obtempère sans se poser de questions et ce ne sera qu'après la fin des hostilités qu'il apprendra qu'il faisait partie d'un réseau de résistants. Ces actes qu'il reconnaît aujourd'hui avoir exécutés sans réfléchir aux dangers que représentait la présence des soldats allemands sur son lieu de travail lui conféreront le statut d'« ancien combattant ».

A la libération il est engagé définitivement à la SNCB au sein de laquelle il remplira de nombreuses

fonctions et connaîtra aussi de nombreuses mutations (Ottignies, Renaix, Gastuche, mais aussi Montzen à la frontière allemande et surtout Mont-Saint-Guibert). Il prend une pension bien méritée en 1988 et s'adonne depuis lors à ses passions que sont la lecture et la marche à pied. De nos jours, il parcourt encore des distances allant jusqu'à 15 Km !

Signalons enfin que monsieur MALBURNY a épousé en 1952 mademoiselle Colette MARCHAL, fille du héros guibertin dont le monument est situé rue Saint-Jean à Mont-Saint-Guibert. Ils habitent depuis lors notre commune.

Nous souhaitons à Georges et à madame MALBURNY beaucoup de bonheur au sein de notre commune et nous les remercions pour leurs présences assidues aux cérémonies patriotiques.

Le comité de gestion de la FNC/ Mont-Saint-Guibert.



ATTENTION

Agenda sous réserve des mesures Covid en vigueur à la date de l'activité

Associatif

Denise, le nouveau café citoyen s'ouvre !



Denise, c'est l'ancienne épicerie de la Grand' Place de Mont-Saint-Guibert. Un lieu rempli de petites et de grandes histoires au cœur de notre village. S'y installer pour en écrire de nouvelles, et refaire de ce lieu un espace de rencontres et d'échanges, voilà notre projet en y créant **un café citoyen** !

L'ouverture de Denise, c'est pour bientôt ! Votre café citoyen, Denise, ouvrira ses portes en février. Les travaux touchent à leur fin, l'agenda des activités est en ligne et les derniers détails se peaufinent. Nous avons hâte de vous y recevoir !

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez devenir bénévole afin de tenir le bar, proposer un atelier, louer la salle,...

Tout le monde est le bienvenu ! Vous trouverez toutes les informations sur www.ruchedenise.be et/ou Facebook @ruchedenise.

A bientôt.

Denise - Café citoyen – Grand' Place 23 à 1435 Mont-Saint-Guibert
- hello@ruchedenise.be

Vente de vêtements d'occasion Ligue des familles

// Samedi 19 et dimanche 20 mars

La Ligue des familles de Mont-Saint-Guibert a le plaisir de vous inviter à sa vente de vêtements d'occasion pour enfants le week-end des 19 et 20 mars 2022.

Quoi ?

Vêtements et chaussures de saison (printemps-été)
pour enfants et ados (0-18 ans)

Où ?

Salle des Loisirs, 9 Grand' Place à Mont-Saint-Guibert.

Quand ?

NOUVEAU ! 2 moments de vente : le samedi et le dimanche matin
Samedi 19/03 de 9h30 à 13h et Dimanche 20/03 de 9h30 à 13h

Etant donné les conditions sanitaires incertaines, nous déciderons plus tard la formule que nous vous proposerons : marché ou bourse aux vêtements.

Informations complémentaires ?

montsaintguibert@liguedesfamilles.be

<https://www.facebook.com/LiguedesfamillesMontSaintGuibert>

Au plaisir de vous y croiser !

L'équipe du Relais Local Mont-Saint-Guibert



www.mont-saint-guibert.be

AXISGUIBERTIN recrute...



Afin d'étoffer ses équipes de jeunes dans sa section garçons, notre club recrute des jeunes dès l'âge de 6 ans (1ère primaire). Nous possédons des équipes de U7, U9, U11, U13 et U15.

Les entraînements se déroulent le mercredi de 13h30 à 15h et le samedi de 9h30 à 11h00. Les matches se déroulent à Mont-Saint-Guibert le samedi à 11h30.

Sur présentation de cette annonce, possibilité de suivre 3 séances d'essai.

En vue de la création d'une nouvelle équipe, le club est également ouvert aux jeunes amateurs de volley ayant entre 18 et 40 ans.

Infos par mail à info@axisguibertin.com ou au 0495 25 59 03



Tu désires t'initier à la course à pied ou améliorer ton niveau au sein d'un groupe dynamique, convivial et solidaire

Rejoins-nous le 08 mars 2022 !

Début de la session de formation printanière
Accueil entre 18:30 et 19:00 au centre sportif

Tu es certifié(e) et tu désires courir toute l'année en bonne compagnie et dans une ambiance décontractée ...

Tu es à la bonne adresse !

Tous les coaches sont brevetés.

Renseignements et l'inscription via le centre sportif :
csjmoisse@mont-saint-guibert.be



ATTENTION

Agenda sous réserve des mesures Covid en vigueur à la date de l'activité

Associatif

CROIX-ROUGE
de Belgique



La maison Croix rouge

La Croix rouge fait de multiples autres choses que le don de sang !

Deux épicerie solidaires :

- APIDES, Clos de l'Acierie, 1 à 1490 Court-St-Etienne | Mardi de 11h à 14h, sur rendez-vous.

- Vents du sud, Rue des Bruyères, 12 à 1348 Louvain-La-Neuve | Lundi et jeudi de 13h à 17h30. Tel 0492/90.29.30

L'accès aux épicerie sociales est réservé aux bénéficiaires détenteurs d'un réquisitoire obtenu auprès des CPAS des communes d'Ottignies- LLN ou de Court-Saint-Etienne' ou auprès du service social des étudiants de l'UCL.

La Vestiboutique, Boulevard Martin, 3 à 1340 Ottignies | Lundi au samedi de 9h30 à 17h. Tél 0479/04.18.33. Les dons se font sur rendez-vous.

Le service HESTIA destiné à des personnes isolées (visites et activités collectives) | Contact : 0474.71.78.13

Et dans les locaux de la Maison Croix-Rouge : rue de Franquénies, 10, à 1341 Céroux-Mousty 010.41.88.66 ou 0490.113.475

Les formations : Brevet européen de premiers secours, secourisme, etc. Inscription sur le site de la Croix rouge : rubrique « Se former »

La location et la vente de matériel sanitaire : lits médicalisés, fauteuils roulants, vélos d'appartement, etc. Lundi au vendredi de 9h30 à 12h | Tél : 010.41.07.41 et pour les lits médicalisés : 0497.52.00.00

La Brocante : chaque vendredi de 9h30 à 12h30 Tel 0493/37.51.60

La bouquinerie :

- Dépôt de livres : vendredi de 9h à 12h
- Vente et dépôt de livres : samedi de 9h à 12h

Vous désirez en savoir plus sur nos activités ou avez quelques heures à nous consacrer ? Nous serons ravis de vous accueillir en nos locaux, sur rendez-vous ou via l'adresse : MCR.Ottignies@croix-rouge.be.

Don de sang - Croix rouge

1 personne sur 10 donne son sang, alors qu'une personne sur 7 en aura un jour besoin.

Les dons de sang ont toujours continué durant la crise sanitaire. Inlassablement et en toute sécurité, la Croix-Rouge effectuera ses collectes aux deux lieux et dates suivantes dans notre commune.

SALLE DES LOISIRS

Grand Place 9
à 1435 Mont-Saint-Guibert,
de 16h à 19h30

- Mercredi 30 mars
- Mercredi 22 juin
- Mercredi 7 septembre
- Mercredi 21 décembre

CAR DE PRÉLÈVEMENT

Parking du magasin Carrefour Market
Rue Haute 1 à 1435 Corbais,
de 16h à 19h30

- Mercredi 6 avril
- Mercredi 6 juillet
- Mercredi 19 octobre

www.mont-saint-guibert.be



Corinne Dzierzgowski
& Maxime le Polain
de Waroux

11-12-21

Ils nous ont quittés

WATTIER HUGUES

28-11-31 | 11-11-21

PAIRET EDITH

15-11-29 | 16-11-21

GOUVERNEUR PAUL

05-05-44 | 18-11-21

LENOIR MARIA

23-04-42 | 21-11-21

THYRION CORINNE

02-12-67 | 26-11-21

TAHON YVONNE

20-02-31 | 29-11-21

CALMEYN EMILE

27-05-35 | 07-12-21

ROUET GUY

19-03-51 | 12-12-21

STRUYVEN JEAN

06-04-52 | 17-12-21

JANSSEN JACQUES

01-04-39 | 17-12-21

GOCET MARCELLE

11-01-45 | 19-12-21

MELAS RITA

28-09-46 | 19-12-21

FAUVILLE JEAN

02-03-57 | 28-12-21

ASTRIÉ JEAN-PIERRE

21-05-46 | 28-12-21

CANTINEAU XAVIER

31-03-56 | 31-12-21

POMES RAYMOND

10-03-48 | 15-01-22

COULON BRUNO

28-04-53 | 19-01-22

*Erratum du Bulletin
communal de décembre/janvier.
Veuillez nous excuser !*

LEGRÈVE ALAIN

25-08-50 | 11-10-21

BERGHMANS MARGHERITE

02-02-35 | 13-10-21

HOTTAT YVONNE

17-06-39 | 24-10-21

CORBUSIER ANDRÉE

31-10-25 | 27-10-21

VERBELEN YVONNE

19-11-30 | 27-08-31